


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>DÉLIBÉRATION N° 455/2024</b>	<b>OBJET : Acomptes de subventions avant le vote du budget primitif 2025</b>
<b>Date de la convocation :</b> 13/12/2024 <b>Date de la séance :</b> 20/12/2024 <b>Présidence de séance :</b> Aurélie DZIERZYNSKI, Maire <b>Secrétaire de séance :</b> David LOYSEAU	<b>Membres présents :</b> MM. Aurélie DZIERZYNSKI, Colette BESANÇON, Nadia LAKHDER, Olivier DALON, Majda CHETTAT BENATTABOU, Serge MENNECIER, Gérard BERTHON, Jean-Paul MUNNIER, Alain CLÉMENT, Marie Andrée WACOGNE, Christophe CHARLES, Zahia LAZAAL, Séverine COENART, Jacinthe NUNHOLD, Yasmina TABECHE
<b>Membres en exercice : 29</b>  <b>Membres présents : 15</b> <b>Membres représentés : 5</b> <b>Membres absents excusés : 2</b> <b>Membres absents non excusés : 2</b> <b>Votants : 20</b>	<b>Membres absents excusés :</b> Mme Dominique THIEBAULT donne pouvoir à Mme Colette BESANÇON M. Pierre CHARITÉ donne pouvoir à Mme Zahia LAZAAL M. Pascal GAUTHIER donne pouvoir à M. Olivier DALON Mme Fanny SAUNIER donne pouvoir à Mme Aurélie DZIERZYNSKI M. Ismaël BOUDJEKADA M. Laurent VIEILLE donne pouvoir à Mme Jacinthe NUNHOLD M. Saïd NOUNA
<b>VOTE : UNANIMITÉ</b>  <b>POUR : 20</b> <b>CONTRE : 0</b> <b>ABSTENTION : 0</b>	<b>Membres absents non excusés :</b> M. Christian DRIANO Mme Pascale BABEAUD 
Extrait certifié exécutoire compte tenu de sa transmission au contrôle de la légalité le 23/12/2024 et de sa publication le 24/12/2024	
Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées en séance du 20/12/2024 par le conseil municipal, a été affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune le 24/12/2024	

Il est proposé le versement des acomptes suivants à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, sur le montant des subventions qui seront définies au budget primitif 2025, pour le Centre Communal d'Action Sociale et les associations suivantes, afin qu'ils puissent faire face à leurs engagements de début d'année :

Association ou organisme	Subvention de fonctionnement attribuée en 2024	Acompte de subvention 2025 proposé
C.C.A.S.	192 000,00 €	40 000,00 €
Les Francas du Doubs	138 000,00 €	40 000,00 €
Ferme d'animation Jan Ross	23 000,00 €	6 000,00 €
Ecole de musique - Harmonie	4 000,00 €	2 000,00 €

Messieurs Jean-Christophe OCHIER, Robert GRILLON et David LOYSEAU étant membres d'associations concernées par l'attribution des subventions visées ci-dessus, ne prennent pas part au vote (ainsi que pour leurs procurations).

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 20 décembre 2024 et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide d'approuver le versement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 des acomptes visés ci-dessus sur le montant des subventions qui seront définies au budget primitif 2025 pour le C.C.A.S. et les associations les Francas du Doubs, la Ferme d'animation Jan Ross et l'école de musique - harmonie.

Le Maire,  
Aurélie DZIERZYNSKI.



Le secrétaire de séance,  
David LOYSEAU.

